



**Délibération du
Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 5 juillet 2023**

Concession de logement

Le conseil d'administration,

Vu le rapport présenté aux administrateurs dans la séance du conseil d'administration du 5 juillet 2023 ainsi que les échanges en séance,

DECIDE

Article unique :

Le conseil d'administration valide l'attribution d'une convention d'occupation convention pour nécessité absolue de service à Madame Sylvie DEMARTY directrice de l'unité de gestion Hébergement de Sophia Antipolis au Crous de Nice-Toulon.

Cette convention porte sur un logement de type F3 à la Résidence Nouvelle Vague, sis 218 avenue Francis Tonner, 06150 CANNES.

Fait à Nice, le 5 juillet 2023

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon
Bernard BEIGNIER

Représenté par la Rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Fabienne BLAISE

Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 21
Membres présents : 14	Contre : 0
Membres représentés : 7	Abstention : 0
Votants : 21	